

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OSTRUM EURO ABS OPPORTUNITIES

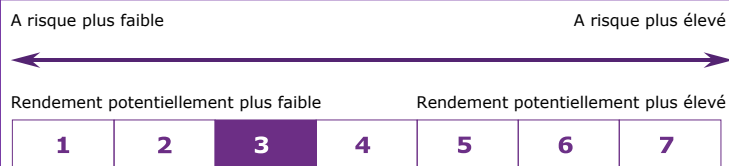
Code ISIN : FR0010227512 Part SI(C) EUR / Code ISIN : FR0010978155 Part SI(D) EUR

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de l'OPCVM est d'obtenir une performance supérieure à l'indice EURIBOR 3 mois, sur une durée minimale de placement recommandée de trois ans. L'indice EURIBOR 3 mois correspond à la moyenne des taux offerts sur le marché bancaire européen pour une échéance de 3 mois.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une sélection rigoureuse par l'équipe de gestion de titres ABS (Asset Backed Securities) ou autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. La sélection des titres repose sur une analyse des fondamentaux économiques, de prévisions des taux d'intérêt et d'une analyse crédit de chaque investissement qui tient compte de critères d'ordre qualitatif comme l'analyse de la structure de ces titres ou les différents acteurs intervenant dans leur montage ainsi que des critères d'ordre quantitatif comme le profil de remboursement des titres.
Cet OPCVM a pour classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro.
- L'OPCVM investit au moins 45% de son actif net dans des titres de créances émis par des véhicules de titrisation tels que des opérations adossées à (i) des crédits immobiliers à des particuliers, (ii) des prêts automobiles ou à la consommation, (iii) des prêts aux entreprises ou de contrats de crédit-bails, etc...
La sélection des titres est réalisée en fonction de la typologie, de la zone géographique des actifs, du rendement, de la maturité et de tout autre critère que la société de gestion juge pertinent.
La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, l'OPCVM investit au moins 90% de son actif net dans des titres ayant un "rating" (notation financière) minimal BBB- (notations Standard & Poor's ou Moody's ou Fitch ou toute notation équivalente selon l'analyse de la société de gestion) . Les autres titres ont un rating supérieur ou égal à BB- (notations Standard & Poor's ou Moody's ou Fitch Rating ou toute notation équivalente selon l'analyse de la société de gestion).
- L'OPCVM pourra être exposé sur des contrats financiers négociés sur des marchés réglementés ou organisés, français et étrangers ou de gré à gré dans la limite d'engagement de 100% de l'actif net.
- L'OPCVM capitalise ses revenus pour les parts de capitalisation (C) et les distribue pour les parts de distribution (D).
- Pour chaque catégorie de parts, les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés le dernier jour ouvré de chaque semaine à 12 heures 30.
Ils sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du dernier jour ouvré de la semaine suivante.
Ils sont réglés le deuxième jour ouvré suivant la date de calcul de cette valeur liquidative (J+2).
La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés obligataires et au risque de crédit qui s'attache aux titrisations émises par des émetteurs privés de la zone Europe.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité :** le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme :** le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé de votre capital et/ou de votre revenu avant que celui-ci ne soit investi et/ou remboursé. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	0,48%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

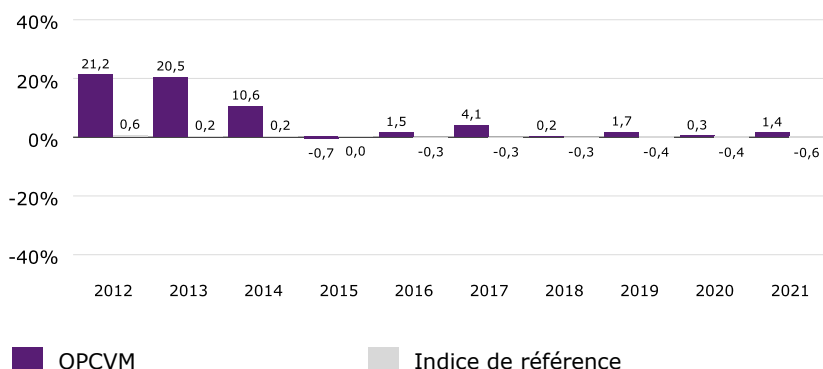
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en septembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2005.**
- **Année de création de la part SI(C) EUR : 2005.**
- **Année de création de la part SI(D) EUR : 2010.**
- **Devise : Euro.**
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.